

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre délégué aux Transports :

Qu'il soit autorisé à acquérir par expropriation certains biens pour réaliser les travaux suivants, à savoir :

— la construction d'une voie de contournement de la Ville de Thurso, située sur les territoires du Canton de Lochaber et de la Ville de Thurso, dans la circonscription électorale de Papineau, selon le plan AA-8906-154-06-2046-1 (projet n<sup>o</sup> 154062046) des archives du ministère des Transports.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

54740

Gouvernement du Québec

### Décret 1061-2010, 1<sup>er</sup> décembre 2010

CONCERNANT l'acquisition par expropriation de certains biens pour la construction ou la reconstruction d'une partie de la route 271, également désignée 42<sup>e</sup> Rue Nord, et de son intersection avec les rangs Saint-Guillaume et Sainte-Anne, situées sur le territoire de la Ville de Saint-Georges

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 12 de la Loi sur la voirie (L.R.Q., c. V-9), le ministre peut louer, échanger et acquérir de gré à gré ou par expropriation tout bien au bénéfice du domaine de l'État;

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 36 de la Loi sur l'expropriation (L.R.Q., c. E-24), toute expropriation doit être décidée ou, suivant le cas, autorisée préalablement par le gouvernement aux conditions qu'il détermine;

ATTENDU QUE, pour réaliser les travaux ci-après mentionnés, il y a lieu que le ministre délégué aux Transports soit autorisé à acquérir par expropriation les biens requis à cet effet;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre délégué aux Transports :

Qu'il soit autorisé à acquérir par expropriation certains biens pour réaliser les travaux suivants, à savoir :

— la construction ou la reconstruction d'une partie de la route 271, également désignée 42<sup>e</sup> Rue Nord, et de son intersection avec les rangs Saint-Guillaume et Sainte-Anne, situées sur le territoire de la Ville de Saint-Georges,

dans la circonscription électorale de Beauce-Sud, selon le plan AA-6606-154-08-0137 (projet n<sup>o</sup> 154-08-0137) des archives du ministère des Transports.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

54741

Gouvernement du Québec

### Décret 1064-2010, 1<sup>er</sup> décembre 2010

CONCERNANT le maintien des services essentiels en cas de grève dans certains services publics

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 111.0.17 du Code du travail (L.R.Q., c. C-27), sur recommandation de la ministre du Travail, le gouvernement peut, par décret, s'il est d'avis que dans un service public une grève pourra avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique, ordonner à un employeur et à une association accréditée de ce service public de maintenir des services essentiels en cas de grève;

ATTENDU QUE, le deuxième alinéa de cet article prévoit notamment qu'un tel décret entre en vigueur le jour où il est pris et a effet jusqu'au dépôt d'une convention collective ou de ce qui en tient lieu;

ATTENDU QUE, les municipalités et les régies intermunicipales, les établissements, les entreprises et l'organisme de protection de la forêt contre les incendies reconnu en vertu de l'article 125 de la Loi sur les forêts (c. F-4.1) mentionnés à l'annexe du présent décret constituent des services publics au sens de l'article 111.0.16 du Code du travail;

ATTENDU QU'une grève dans ces services publics pourrait avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publique;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre du Travail :

QUE les services publics et les associations accréditées mentionnés à l'annexe du décret maintiennent des services essentiels en cas de grève;

QUE toute nouvelle association, accréditée à compter de l'entrée en vigueur du présent décret à l'égard d'un groupe de salariés actuellement représenté par une des associations mentionnées à l'annexe, soit soumise à la même obligation.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

**ANNEXE****1. Des municipalités et des régies intermunicipales**

		Ville de Châteauguay	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1299 (FTQ) AM-1000-9521
Administration régionale Kativik	Kativik Regional Government Employee's Union (CSN) AM-1002-4273	Ville de Châteauguay	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2294 (FTQ) AM-1000-9518
Ville de Beauharnois	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4634 (FTQ) AM-2000-1792	Ville de Coaticook	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2811 (FTQ) AM-1001-1863
Ville de Beaupré	Syndicat des employés municipaux de la Côte-de-Beaupré (CSN) AQ-1003-5861	Municipalité de Crabtree	Syndicat des employés-es municipaux de Crabtree (CSN) AM-1001-0139
Ville de Belœil	Syndicat des employés municipaux de la ville de Belœil (SCFP)(FTQ) AM-2000-6874	Ville de Danville	Syndicat des employés municipaux de la région de l'Estrie (CSD) AM-1004-7850
Ville de Blainville	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2229 (FTQ) AM-1000-9338	MRC Des Chenaux	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3832 (FTQ) AQ-1004-3214
Ville de Blainville	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2301 (FTQ) AM-1005-6569	Ville d'East Angus	Syndicat des employés municipaux d'East Angus (FISA) AM-1001-5295
Ville de Bromont	Syndicat des employés municipaux de Bromont (CSN) AM-1000-9119	Municipalité d'Entrelacs	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3156 (FTQ) AM-1001-1398
Municipalité de Bury	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Bury (CSN) AM-2000-8453	Ville d'Estérel	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4787 (FTQ) AM-2000-7203
Municipalité de Cantley	Syndicat des employés (ées) de la Municipalité de Cantley (CSN) AM-1002-2347	Ville de Fermont	Syndicat des Métallos (FTQ) AQ-1003-3135
Municipalité de Cap-Saint-Ignace	Syndicat des employés municipaux de Beauce (CSD) Section Cap-Saint-Ignace AQ-2001-1973	MRC du Haut-Saint-François	Syndicat des employés de la municipalité régionale du Haut-Saint-François (FISA) AM-1001-0016
Ville de Causapscal	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1142 (FTQ) AQ-1004-5840		

Ville de Huntington	Syndicat des travailleurs de la Ville de Huntington (CSN) AM-1000-9269	Municipalité de Labelle	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3412 (FTQ) AM-1001-9221
Régie intermunicipale de police de la région de Joliette	Syndicat des fonctionnaires municipaux de la Ville de Joliette (CSD) AM-1003-0416	Village de Laurier-Station	Syndicat des salariés de la Municipalité de Laurier-Station (CSD) AQ-1003-5691
Municipalité de Kiamika	Syndicat des travailleurs et des travailleuses de la Ville de Mont-Laurier (CSN) AM-1005-0143	Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égout de Lotbinière-Centre	Syndicat des salariés de la Municipalité de Laurier-Station (CSD) AQ-1003-2733
Ville de L'Ancienne-Lorette	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4790 (FTQ) AQ-2000-7533	Ville de Magog	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1054 (FTQ) AM-2000-0092
Ville de L'Île-Perrot	Union des employés et des employées de service, section locale 800 (FTQ) AM-1001-1961	Ville de Maniwaki	Syndicat national des employés municipaux de la Ville de Maniwaki (CSN) AM-1001-4787
Municipalité de La Conception	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2612 AM-1002-6906	Ville de Mascouche	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2118 (FTQ) AM-1000-9210
Village de La Guadeloupe	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3887 (FTQ) AQ-1004-3502	Ville de Matagami	Syndicat des Métallos, section locale 6131 (FTQ) AM-1002-2714
Ville de La Malbaie	Syndicat des employés municipaux de la Ville de La Malbaie (SCFP, section locale 4813) (FTQ) AQ-2000-7881	Ville de Mont-Laurier	Syndicat des travailleurs et des travailleuses de la Ville de Mont-Laurier (CSN) AM-2000-0463
Municipalité de Lac-Etchemin	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2903 (FTQ) AQ-1005-4225	Municipalité de Montebello	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4986 (FTQ) AM-2001-1956
Village de Lac-Saguay	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4551 (FTQ) AM-1005-5913	Ville de Montréal	Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) (FTQ) AM-1005-2145
Municipalité de Les Escoumins	Syndicat des employés municipaux Les Escoumins (FISA) AQ-1003-4048	Ville de Montréal	Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal AM-1005-2136

Ville de Montréal	Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau, section locale 571 (FTQ) AM-2000-1947	Ville de Québec	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1179 (FTQ) AQ-1005-2048
Ville de Montréal	Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal AM-1005-2135	Ville de Québec	Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA) AQ-1005-2616
Ville de Montréal	Association des contremaîtres municipaux employés de la Ville de Montréal inc. AM-1005-2128	Ville de Québec	Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec, section locale 1638 (SCFP) (FTQ) AQ-1005-2059
Ville de Notre-Dame-des-Prairies	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4273 (FTQ) AM-1005-5219	Ville de Québec	Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec AQ-1005-2070
Village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil	Syndicat des employé-e-s municipaux de Bon-Conseil (CSN) AQ-1004-4207	Municipalité de Rigaud	Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, section locale 501 (FTQ) AM-2001-1934
Paroisse de Packington	Syndicat des employés municipaux de Notre-Dame-du-Lac (FISA) AQ-1003-4052	MRC de Rivière-du-Loup	Syndicat des employés de la Municipalité régionale de comté de Rivière du Loup, section locale 2795 (SCFP) (FTQ) AQ-1003-2984
Ville de Paspébiac	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Paspébiac (CSN) AQ-1004-3450	Régie intermunicipale de police de la Rivière du Nord	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3983 (FTQ) AM-1002-7163
Municipalité de Pointe-à-la-Croix	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Municipalité de Pointe-à-la-Croix (CSN) AQ-1004-9273	Paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4328 (FTQ) AQ-2000-8586
Municipalité de Pointe-Calumet	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3334 (FTQ) AM-1001-7832	Paroisse de Saint-Anaclet-de-Lessard	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4420 (FTQ) AQ-1005-0329
Ville de Portneuf	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Portneuf (CSN) AQ-2000-7465	Municipalité Saint-André-d'Argenteuil	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4819 (FTQ) AM-2000-8049
Ville de Prévost	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3648 (FTQ) AM-1002-2545	Paroisse de Saint-Anicet	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3803 (FTQ) AM-1002-5009

Municipalité de Saint-Bruno	Syndicat des employés municipaux de Saint-Bruno (FISA) AQ-1003-1455	Paroisse de Saint-Léon-de-Standon	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4472 (FTQ) AQ-1005-2491
Municipalité de Saint-Charles-Borromée	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4367 (FTQ) AM-1004-9123	Paroisse de Saint-Malachie	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3664 (FTQ) AQ-1004-1770
Municipalité de Saint-Côme-Linière	Syndicat des employés municipaux de Beauce (CSD) AQ-1004-9778	Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu	Syndicat des travailleuses et travailleurs municipaux de Saint-Mathias-sur-Richelieu (CSN) AM-1002-3042
Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 968 (FTQ) AQ-1005-1199	Municipalité de Saint-Paulin	Syndicat régional des employés (es) municipaux de la Mauricie (CSN) AQ-2000-6463
Ville de Saint-Eustache	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 928 (FTQ) AM-1001-1798	Ville de Saint-Raymond	Syndicat des employés municipaux de Saint-Raymond (FISA) AQ-1004-5733
Ville de Saint-Eustache	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-1002-2185	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts (CSN) AM-1005-5235
Ville de Saint-Félicien	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4121 (FTQ) AQ-1004-5335	Ville de Sainte-Catherine	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2777 (FTQ) AM-1000-9302
Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce	Syndicat de la Municipalité de Saint-Gédéon AQ-2000-3739	Paroisse de Sainte-Irène	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1142 (FTQ) AQ-2001-1828
Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville	Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, section locale 501 (FTQ) AM-2001-1985	Ville de Sainte-Marie	Union des employés et employées de service, section locale 800 (FTQ) AQ-1003-3252
Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine	Syndicat des employés municipaux de Coleraine et de Disraeli (FISA) AQ-2000-6864	Municipalité de Sainte-Thècle	Syndicat régional des employés (es) municipaux de la Mauricie (CSN) AQ-1004-4267
Paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4401 (FTQ) AQ-1004-9984	Ville de Senneterre	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 988 (FTQ) AM-1000-8276
Ville de Saint-Lazare	Union des employés et employées de service, section locale 800 (FTQ) AM-1002-4884		

Ville de Sorel-Tracy	Syndicat des employés-es municipaux de la ville de Sorel-Tracy (CSN) AM-2001-1942	<b>2. Des établissements</b>  Chartwell Québec Holding inc. La Maison Herron	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-2000-6847
Ville de Sutton	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3246 (FTQ) AM-1005-6101	Château Westmont inc.	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-2000-6559
Village de Tadoussac	Syndicat des employés municipaux de Tadoussac (FISA) AQ-1003-5579	La Maison Réalité inc.	Syndicat des personnes salariées de La Maison Réalité (CSN) AM-1002-1730
Ville de Témiscaming	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1910 (FTQ) AM-1000-9337	Les Gestions Vallières et Pelletier inc. Les Jardins de la Cité	Syndicat des employés (es) des Jardins de la Cité AM-2001-1882
Ville de Thurso	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1649 (FTQ) AM-1001-5588	Les terrasses Versailles inc.	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-2001-1836
Municipalité de Verchères	Syndicat des travailleurs unis du Québec (FTQ) AM-2000-5108 AM-2000-5110	Prodimax inc. Centre d'hébergement de la Rive	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-1005-2233
Ville de Warwick	Syndicat des employés (es) municipaux de Warwick (CSN) AQ-1003-3063	Résidence du marché inc.	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-2001-1958
Ville de Waterloo	Syndicat des employés municipaux de la Ville de Waterloo (CSD) AM-1001-8873	Résidence La Belle Époque (Laprairie) SEC	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-2000-8168
Municipalité de Weedon	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Municipalité de Weedon (CSN) AM-1005-6195	Résidence Le Monaco inc.	Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres d'hébergement du Grand Montréal (CSN) AM-2000-9052
Municipalité de Wentworth-Nord	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Municipalité de Wentworth-Nord (CSN) AM-1003-0389	Résidence Les Jardins d'Audrey inc.	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-2001-1933
Municipalité de Wickham	Syndicat des employées et employés municipaux du Québec (CSQ) AM-2000-8629		

Résidence Notre-Dame inc. 9110-9512 Québec inc.	Syndicat des salariés des résidences privées (CSD) AQ-1004-4858	<b>3. Des entreprises de transport terrestre à itinéraire asservi tels un chemin de fer et un métro, et une entreprise de transport par autobus ou par bateau</b>	
Résidence Saint-Hyacinthe 9006-4650 Québec inc.	Syndicat des travailleuses et travailleurs des résidences et centres d'hébergement privés de la Montérégie (CSN) AM-1005-2114	Réseau de transport de la Capitale	Syndicat des salariés (ées) d'entretien du RTC inc. (CSN) AQ-1004-2285
Société en commandite Cité-Jardin	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-2000-3551	Service de transport adapté de la Capitale	Syndicat des Métallos, section locale 7708 (FTQ) AQ-1003-2383
Viconte inc. Centre Victor Léger	Syndicat des travailleuses et travailleurs des résidences et centres d'hébergement privés de la Montérégie (CSN) AM-2001-2032	Société de transport de Sherbrooke	Syndicat des travailleurs d'entretien de la STS (CSN) AM-1001-1971
Villa Annie-Pier	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AM-2001-1932	Société de transport de Sherbrooke	Syndicat du personnel du transport adapté de la STS (CSN) AM-1001-1980
Villa Chicoutimi inc.	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AQ-2001-1835	Transport Accès inc.	Union des chauffeurs de camions, hommes d'entrepôts et autres ouvriers, Teamsters Québec, section locale 106 (FTQ) AM-1001-0904
Villa Jonquière inc.	Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (FTQ) AQ-2000-8409	156749 Canada inc.	Syndicat des travailleurs et travailleuses de Trans-Aide (CSN) AM-2001-1919
9098-9575 Québec inc. Manoir Manrèse	Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres d'hébergement privés de la région de Québec (CSN) AQ-2001-1931	<b>4. Des entreprises d'incinération de déchets ou d'enlèvement, de transport, d'entreposage, de traitement, de transformation ou d'élimination d'ordures ménagères, de déchets biomédicaux, d'animaux morts impropres à la consommation humaine ou de résidus d'animaux destinés à l'équarrissage</b>	
9150-2187 Québec inc. Résidence Grande-Allée	Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres d'hébergement privés de la région de Québec (CSN) AQ-2000-6974	Gaudreau environnement inc. Division Centre de tri	Syndicat des salariés (es) du Centre de tri Gaudreau (CSD) AQ-2000-6888
		Services industriels Newalta inc. Newalta Corporation	Syndicat des employés-es de Services Matrec du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CSN) AQ-2000-8152
		Services Matrec inc.	Union des chauffeurs de camions, hommes d'entrepôts et autres ouvriers, Teamsters Québec, section locale 106 (FTQ) AQ-1005-1536

Services Matrec inc.  
Division Québec

Travailleurs et travailleuses unis  
de l'alimentation et du  
commerce, local 509 (FTQ)  
AQ-2001-0563

Veolia ES Canada Services  
industriels inc.

Syndicat des travailleuses et  
travailleurs de Philip  
Environnement (CSN)  
AM-1004-8302

### 5. Des entreprises de services ambulanciers

Vezeau & Frères inc.  
Les Ambulances Malartic

Fraternité des travailleurs et  
travailleuses du préhospitalier  
du Québec, section locale 592  
(FTQ)  
AM-2001-1097

Vezeau & Frères inc.  
Les Ambulances Barraute

Syndicat des paramédics  
de l'Abitibi-Témiscamingue  
Nord-du-Québec inc. (CSN)  
AM-2001-1909

Vezeau & Frères inc.

Fraternité des travailleurs et  
travailleuses du préhospitalier  
du Québec, section locale 592  
(FTQ)  
AM-2001-1098

Vezeau & Frères inc.

Fraternité des travailleurs et  
travailleuses du préhospitalier  
du Québec, section locale 592  
(FTQ)  
AM-2001-1099

### 6. Un organisme de protection de la forêt contre les incendies reconnu en vertu de l'article 125 de la Loi sur les forêts (c. F-4.1)

Société de protection des forêts  
contre le feu (SOPFEU)

Syndicat national de la  
sylviculture (CSN)  
AQ-2001-2035

54744

Gouvernement du Québec

## Décret 1066-2010, 1<sup>er</sup> décembre 2010

CONCERNANT la nomination de M<sup>e</sup> Robert Côté comme  
président de la Commission des relations du travail

ATTENDU QUE l'article 112 du Code du travail (L.R.Q.,  
c. C-27) institue la Commission des relations du travail;

ATTENDU QUE l'article 115 de ce code prévoit notam-  
ment que la Commission est composée d'un président,  
de deux vice-présidents et de commissaires;

ATTENDU QUE l'article 137.40 de ce code prévoit  
notamment que le gouvernement nomme un président  
après consultation des associations de travailleurs et des  
associations d'employeurs les plus représentatives;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 137.41 de  
ce code prévoit notamment que le mandat administratif  
du président est d'une durée d'au plus cinq ans, déterminé  
par l'acte de nomination;

ATTENDU QUE l'article 137.42 de ce code prévoit  
notamment que le gouvernement fixe la rémunération,  
les avantages sociaux et les autres conditions de travail  
du président;

ATTENDU QUE M<sup>e</sup> Andrée St-Georges a été nommée  
de nouveau présidente de la Commission des relations du  
travail par le décret numéro 1030-2007 du 21 novembre  
2007, que son mandat est expiré et qu'il y a lieu de pour-  
voir à son remplacement à ce titre;

ATTENDU QUE M<sup>e</sup> Robert Côté a été nommé de nouveau  
commissaire et vice-président de la Commission des  
relations du travail par le décret numéro 1058-2006 du  
15 novembre 2006 et qu'il y a lieu de le nommer prési-  
dent de cette Commission;

ATTENDU QUE les consultations requises par la loi ont  
été effectuées;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recomman-  
dation de la ministre du Travail :

QUE M<sup>e</sup> Robert Côté, commissaire et vice-président  
de la Commission des relations du travail, soit nommé  
président de cette Commission pour un mandat de cinq ans  
à compter du 2 décembre 2010, aux conditions annexées,  
en remplacement de M<sup>e</sup> Andrée St-Georges.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

## Conditions de travail de M<sup>e</sup> Robert Côté comme président de la Commission des relations du travail

Aux fins de rendre explicites les considérations  
et conditions de la nomination faite en vertu  
du Code du travail  
(L.R.Q., c. C-27)

### I. OBJET

Le gouvernement du Québec nomme M<sup>e</sup> Robert Côté,  
qui accepte d'agir à titre exclusif et à temps plein, comme  
président de la Commission des relations du travail,  
ci-après appelée la Commission.